

ergonomie



LAISSEZ-VOUS TRANSPORTER





SOMEFI est une entreprise dédiée à la fabrication de convoyeurs et d'éléments modulaires de manutention continue.

Depuis plus de 40 ans, SOMEFI propose une gamme complète d'appareils industriels, flexibles et adaptables à vos applications.

Fiables, robustes, et modulables, nos appareils sont parfaitement adaptés pour l'équipement de postes de travail, l'interface entre machines et l'élaboration de circuits de manutention.

Vous trouverez dans ce catalogue une présentation de notre gamme ergonomie.

Les accessoires permettront d'intégrer parfaitement nos transporteurs à votre environnement (vitesse, hauteur, guidage...).

Notre équipe commerciale est à votre disposition pour vous guider dans vos choix, et vous apporter toutes les précisions nécessaires pour répondre au mieux à votre besoin. Nous vous aiderons à définir le convoyeur économiquement et techniquement le plus adapté à votre projet.

SOMEFI, laissez-vous transporter...

SO.ME.FI.

1971



1981



1992



2012



GUIDE DE L'ERGONOMIE

Le corps humain est une «construction» biologique qu'il faut respecter. La structure de nos muscles et de nos os n'est pas adaptée aux opérations complexes et répétitives de manutention. Les mouvements de manutention peuvent causer des dommages considérables s'ils sont effectués de manière inadaptée ou sur une longue période de temps et ce même en cas de charge faible.

Vous investissez beaucoup d'énergie et d'argent dans la prévention des accidents ?
Protégez les salariés, c'est aussi penser à leur santé !

Les accidents ne sont peut-être pas le problème, mais plutôt les blessures prévisibles.

La mise en œuvre d'enquêtes ergonomiques et d'évaluations de votre environnement de travail vous fournira des résultats importants afin de réduire le nombre de blessures.

Quand vous voyez vos employés soulever des charges, se courber, s'étirer ou contorsionner leurs bras, leurs jambes et leur corps de manière répétitive, vous pouvez prévoir des problèmes sous forme de blessures, absences et pertes d'efficacité. Dans la plus part des cas, les causes peuvent être facilement corrigées. La mise à disposition et l'usage d'un équipement de manutention et de positionnement, simple et facilement disponible, minimisera les déplacements, le stress et les mouvements. Vous diminuerez le nombre de blessures tout en augmentant la productivité et la performance des équipes.

Vous améliorerez également les conditions de travail, le moral et le comportement de vos employés et réduirez les coûts des cotisations liés aux accidents du travail et à l'absentéisme.



La santé au travail

Les arrêts de travail dus aux douleurs dorsales, aux blessures à l'épaule ou aux jambes coûtent des milliards à la société et aux entreprises chaque année.

Le fait d'empêcher ces blessures génère d'énormes retombées économiques dans tous les domaines de notre société.

Norme AFNOR X35-109

avril 1989

Notion de limitations de masses unitaires :

- Pour un port occasionnel
(une fois max./ 5mn)
 - Homme de 18-45 ans : 30 kg
 - Femme de 18-45 ans : 15 kg
- Pour un port répétitif
(une fois max./ 5mn pendant plusieurs heures)
 - Homme de 18-45 ans : 25 kg
 - Femme de 18-45 ans : 12,5 kg

Prévention de la pénibilité

A compter du 1er janvier 2012, **les entreprises d'au moins 50 salariés ou appartenant à un groupe d'au moins 50 salariés**, et dont la moitié au moins de l'effectif est exposé à des risques professionnels devront être couvertes par un accord ou un plan d'actions relatif à la prévention de la pénibilité.

L'accord ou le plan d'action de l'entreprise doit traiter de l'un des deux points suivants :

- l'adaptation et l'aménagement du poste de travail ;
- la réduction des expositions aux facteurs de pénibilité.

En outre, il doit contenir des dispositions sur au moins deux des thèmes suivants :

- l'amélioration des conditions de travail, notamment au plan organisationnel ;
- le développement des compétences et des qualifications ;
- l'aménagement des fins de carrière ;
- le maintien en activité des salariés exposés aux facteurs de pénibilité.

Chaque thème retenu doit être assorti d'objectifs chiffrés dont la réalisation doit être mesurée au moyen d'indicateurs communiqués, au moins annuellement, aux membres du CHSCT ou, à défaut, aux délégués du personnel.

Pour l'amélioration des conditions de travail, les objectifs chiffrés et les indicateurs peuvent porter, par exemple, sur le nombre de salariés ayant bénéficié d'un aménagement d'horaires ou d'un passage d'un horaire de nuit à un horaire de jour.

Partout où la manutention s'effectue (Bureaux, usines, hôpitaux, entrepôts, marchés, garages, ateliers, magasins...) :

le matériel SOMEFI peut prendre en charge les activités de manutention et faciliter le travail du personnel.

Le matériel SOMEFI permet d'améliorer les conditions de travail, tout en augmentant la productivité des équipes.

Nous vous aiderons à déterminer le meilleur équipement et l'ergonomie optimale de vos postes de travail.

POUR NOUS CONTACTER

T +33 (0)4 42 60 68 28

F +33 (0)4 42 24 96 25

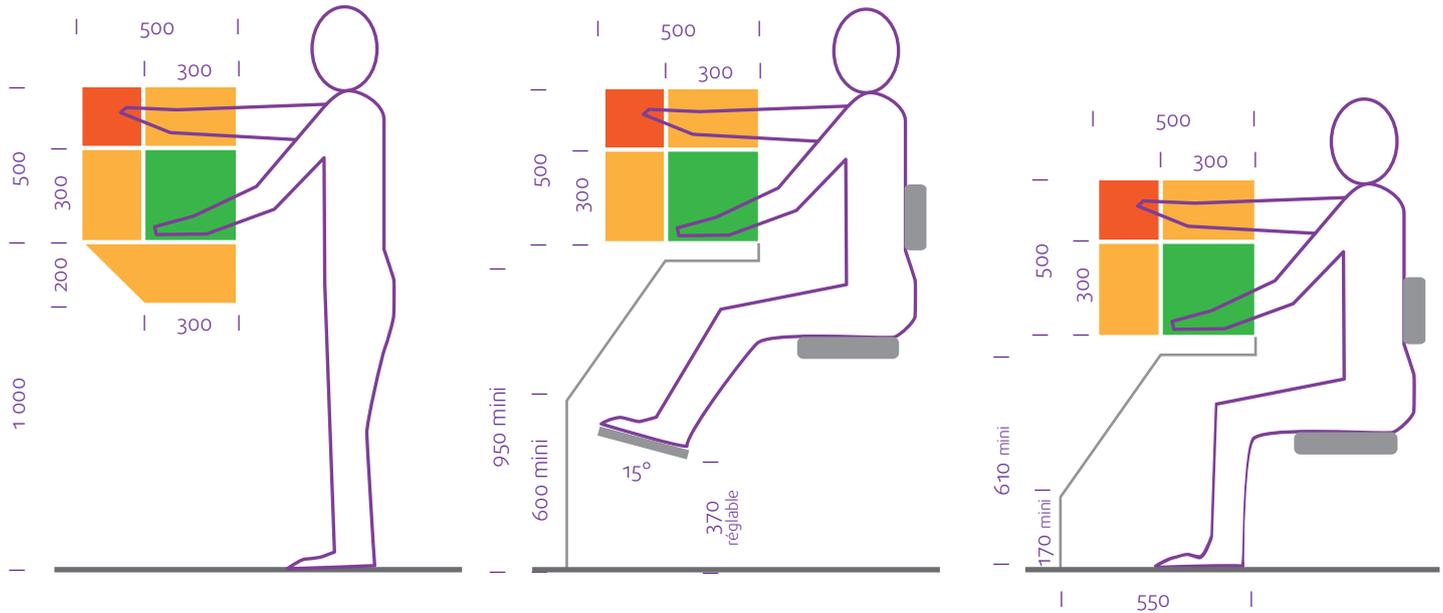
mjmonnier@somefi.com

www.somefi.com





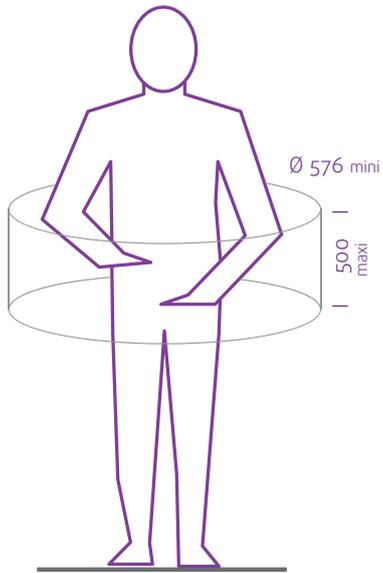
GUIDE DU POSTE DE TRAVAIL



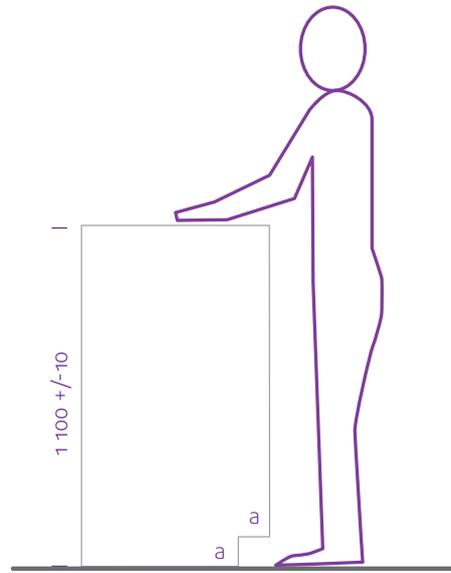
Le dimensionnement et les zones d'atteintes du poste

Privilégier le plus souvent le travail en zone verte

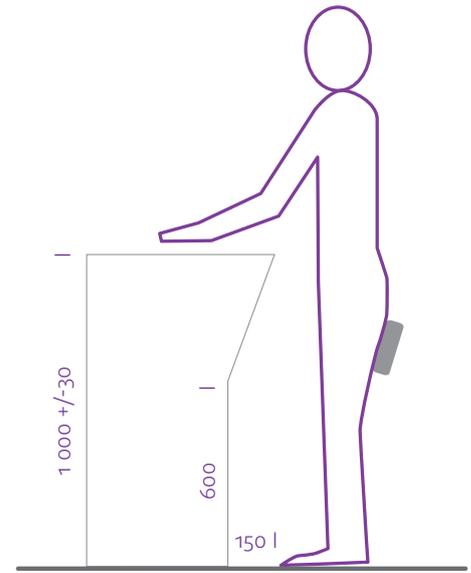
Zone d'amplitude des mouvements



Emplacement des membres inférieurs



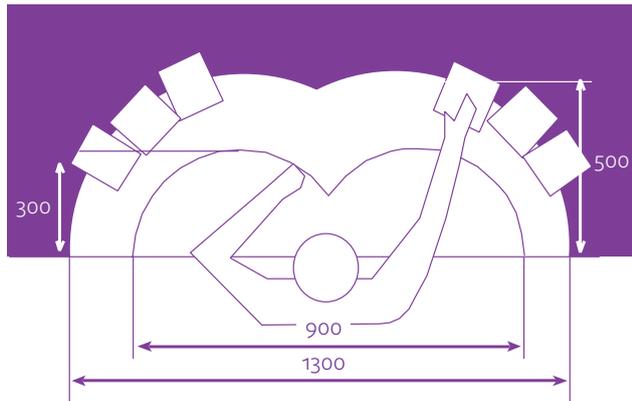
a = mini 100



Utilisation d'un siège d'atelier (assis/debout)

Espace ergonomique

Surface de travail optimale



Les objets utilisés fréquemment doivent être à porté de main, dans la surface de travail habituel.

Espace ergonomique pour les deux bras

(vers l'avant ou vers le bas)

